

COMPTE-RENDU

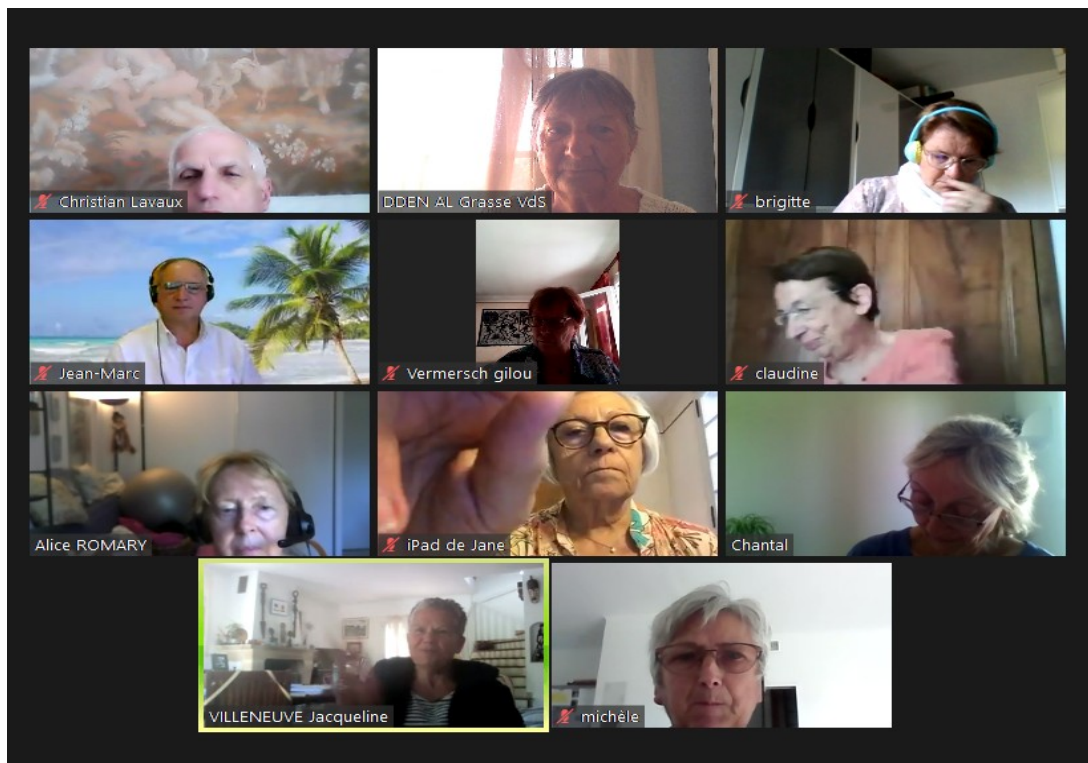
REUNION de BUREAU

LUNDI 31 MAI 2021 à 18H

par zoom selon lien :

<https://zoom.us/j/93822678191?pwd=eWxNWGFzdnIzVWJsT0RXy05jbjNvQT09>

Nous étions 14 DDEN : 11 présents selon photo plus 3 arrivées Jean Doussy, Agnès Bousigues et Armand Champsaur



:

Étaient présents : Brigitte ANDRY, Agnès BOUSIGUES, Armand CHAMP"SAUR, Jean DOUSSY, Jane GUINVARCH, Jean Marc GUSTAVE, Claudine LEBLAY, , Christian LAVAUX, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Michèle PIGNAULT, Alice ROMARY, Gilberte VERMERSCH, Jacqueline VILLENEUVE

Préparation de notre réunion Assemblée trimestrielle du samedi 12 Juin 2021

- Modalités de préparation :
La salle communale polyvalente « La Bigrade », chemin du Figueret à Pont du

Loup n'est pas disponible le samedi 12 juin 2021. Après échanges, il est décidé que Gilou (Gilberte VERMERSCH), en charge de l'organisation de la rencontre, se rapproche de Monsieur le Maire Eric Mèle, pour convenir d'un rendez-vous pour la visite de la nouvelle école du Pont du Loup

Suite à son appel, nous convenons donc :

- rencontre pour **Assemblée trimestrielle, en présentiel** avec tous les gestes barrières, sur les prés de la « Papeterie » (Bar sur Loup) de **10H** à 12H30, puis pique nique tiré du sac, malheureusement sans échange, mais avec toute la convivialité que nous nous connaissons (en cas de pluie dès le matin, nous ferons cette rencontre par zoom, Michelle indiquera le lien par mail.)
- **visite** de la nouvelle école du Groupe scolaire intercommunal au Pont du Loup, par Monsieur Eric Mèle, à **14H30**

Lors de la convocation, Michelle donnera toutes les indications de lieux. Pour cette journée exceptionnelle de reprise de rencontre en présentiel, nous serons heureux d'accueillir également tous les DDEN membres honoraires et tous les conjoints et amis.

Actions de la délégation

- distribution des livres aux écoles : nombreux ont pu être distribués lors des conseils d'écoles. Les DDEN ont recueilli les remerciements des directeurs et enseignants, voire des membres des Mairies. Nous avons reçu un courrier de félicitations de Monsieur l'inspecteur d'Académie de Nice et de Richard Rosso, Président de l'Union 06.
- Mise au point de notre liste des DDEN suite au renouvellement quadriennal avant envoi à l'Union 06 pour affectation officielle par les IEN :
 - Michelle a transmis la nouvelle liste pour approbation. On notera :
 - Michelle doit revoir les affectations des écoles Elem. Gérard Philippe + Mat. Les Jasmins+ mat. L'Eau Vive avec Brigitte et Alice
 - Agnès et Alice sont en relation avec les amies DDEN de leurs écoles à venir
 - Michelle contacte par téléphone Djezia
 - En plus de leurs écoles déjà d'affectation,
 - Armand accepte les 2 écoles du groupe DEVENS (élémentaire et maternelle)
 - Malik accepte les 2 écoles du Bayle d'Auribeau (maternelle et élémentaire)
 - Gérard accepte l'élémentaire Crabalona de Grasse
 - Michel l'école d'Andon
 - Laurent les écoles de Caussols, Escragnoles et Caille
- Commissions de sécurité : comme à l'accoutumée, Jean Marc informera les DDEN concernés
- Formation des nouveaux DDEN : Jean-Marc prévoit une formation dès septembre 2021.

Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 1er février 2019

- échos de nos écoles :

- Organisation des Conseil d'école (CE) : nous avons rencontré toutes sortes de formes, soit en présentiel, généralement en extérieur avec gestes barrières, soit par visioconférence, soit mixte, visio et présentiel réduit

- Organisation du temps scolaire avec vote du conseil en CE : Ce point a été soit mis à l'ordre du jour du Conseil d'école (CE) ordinaire, soit un Conseil d'école (CE) extraordinaire a été organisé afin d'en recueillir les votes. L'Inspecteur Académique se charge d'en tirer les résultats, entre les décisions des Mairies et les votes des Conseils de toutes les écoles. A ce jour, les 2 communes que couvre notre délégation et qui sont restées aux rythmes scolaires des 9 demi-journées, étaient Caussols et Mouans Sartoux. A suivre car nous n'avons pas eu de retour des décisions enregistrées. Chaque DDEN a pu présenter ses motivations
- Claudine a eu l'occasion lors d'un CE de pouvoir soulever à Me Chabert, élue en charge des écoles de Grasse, le souci d'affichage de propagande aux portes de l'école publique d'Henri Wallon (voir détail en CR de rencontre zoom du 3 mai)
- Jean Marc nous rappelle l'importance de notre action de médiation qui a fait ses preuves.

Vie de l'Union départementale

- Assemblée générale : Exceptionnellement, cette année, compte tenu des difficultés rencontrées à cause de la Covid19, l'assemblée générale se déroulera par correspondance. Chaque DDEN recevra par courrier poste la convocation et se devra de voter en retour, par courrier poste, pour chaque résolution présentée. Le calcul du quorum et le dépouillement se feront avec 3 membres de l'Union et les résultats seront présentés à tous.

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

Dates à retenir : Assemblée trimestrielle du samedi 12 juin 2021

*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr*